

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 28 ET 29 MAI 2018

Point 10 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Grégoire Kubski,
au nom du Groupe PS-Les Verts,
pour une stratégie d'encouragement des start up**

Lors de la séance du 19 mars 2018, M. Grégoire Kubski a déposé, au nom du Groupe PS-Les Verts, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 23 avril 2018, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Grégoire Kubski, au nom du Groupe PS-Les Verts, pour une stratégie d'encouragement des start up.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Sébastien Bossel

Le Secrétaire

Guy Monney

Demande du Groupe PS-Les Verts au Conseil communal d'établir une stratégie visant à promouvoir la création et l'essor des jeunes entreprises (start up) à Bulle, en particulier par la mise à disposition de locaux à loyer adapté.

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le sud du canton regorge de jeunes gruériennes et gruériens ayant pu obtenir une excellente formation grâce à la filière de l'apprentissage ou via une maturité. Cependant, il est regrettable de constater que nombreux sont ceux qui ne reviennent pas s'installer en Gruyère et à Bulle en particulier, une fois leur formation achevée. Bulle devient malheureusement de plus en plus une cité-dortoir entre Berne et Lausanne, alors que la vie y est agréable et que la région possède de nombreuses qualités. L'esprit entrepreneurial du district doit pouvoir trouver un terreau fertile à Bulle et la Ville de Bulle se doit de montrer l'exemple pour encourager l'essor de jeunes entreprises et la création d'entreprises sur son sol. En ce sens, la Ville de Bulle se doit, à l'instar de villes de Suisse courageuses et avant-gardistes, d'engager une politique ambitieuse visant à donner un cadre cohérent et favorable à la création d'entreprises, et en particulier en mettant à disposition des locaux à loyer adapté à des jeunes entreprises ou start up régionales, triées sur le volet.

Nous souhaiterions également bénéficier d'une réponse aux questions suivantes :

- La Ville de Bulle développe-t-elle un projet en partenariat avec le Canton de Fribourg afin d'attirer les start up à Bulle ?*
- La Ville de Bulle compte-t-elle mettre à disposition des locaux destinés à aider et promouvoir la création et l'essor de start up sur son territoire ?*

Le groupe PS-Les Verts souhaiterait que le Conseil communal lui présente une véritable stratégie de développement des start up pour la Ville. Dans ce cadre, nous demandons à ce que soit étudiée la possibilité d'attribuer la location de locaux à loyer préférentiel à des jeunes entreprises régionales, afin qu'un véritable encouragement à la vie entrepreneuriale soit mené dans le sud fribourgeois.

Dans l'idée d'éviter la fuite des cerveaux gruériens, de promouvoir l'esprit d'entreprise si cher aux gruériens et aux bullois et afin d'éviter que Bulle devienne massivement une cité-dortoir, une stratégie regroupant des mesures concrètes est véritablement souhaitable et, à notre sens, nécessaire. Merci de votre attention. »